



MUNICIPALITÉ DE
**Saint-Ferréol
les-Neiges**

**POLITIQUE DE SOUTIEN
AUX ATHLÈTES SAINT-FERRÉOLAIS**

PRÉSENTÉE PAR LE SERVICE DES LOISIRS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERREOL-LES-NEIGES

ADOPTÉE LE 8 DÉCEMBRE 2025
RÉSOLUTION NUMÉRO 25-359

1. PRÉAMBULE

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges désire, par cette politique, établir les paramètres lui permettant d'analyser de façon objective, équitable et transparente, les demandes d'aide financière soumises par des athlètes locaux. La Municipalité reconnaît l'importance de son rôle de soutien auprès de la communauté et de ses membres.

Le conseil municipal dispose annuellement d'un budget qu'il alloue, selon les mécanismes d'analyse de chacune de ses politiques d'aide. C'est lors de la séance publique du 8 décembre 2025, que le conseil municipal de Saint-Ferréol-les-Neiges a adopté par résolution numéro 25-359, cette politique d'attribution d'aide financière aux athlètes Saint-Ferréolais.

2. OBJECTIF DE LA POLITIQUE

La politique de soutien vise à appuyer les athlètes locaux qui se distinguent par leurs performances sportives, leurs objectifs de développement et leur implication dans la communauté.

La politique se doit d'être :

- Cohérente avec les objectifs ciblés
- Comprise de tous
- Adaptée au contexte démographique et à notre environnement
- En maîtrise de son budget
- Équitable

La politique est basée sur trois points élémentaires :

- Un engagement de la Municipalité envers ses citoyens
- Une orientation en matière de satisfaction de notre population
- Une mise en avant de la démarche d'amélioration continue, instaurée à l'interne et à l'externe

3. CLIENTÈLE CIBLÉE

La politique d'aide financière est destinée aux athlètes Saint-Ferréolais et permet de reconnaître leurs performances sportives et leur implication dans le milieu au cours de l'année écoulée. Elle encourage leur développement, les soutient pour atteindre leurs objectifs de compétitionner au niveau régional, provincial, national ou international. Pour être admissible, l'athlète doit compléter un formulaire de demande de bourse dans les délais prescrits et répondre aux critères suivants :

- Être domicilié(e) sur le territoire de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges depuis au moins 2 ans
- Ne pas avoir déjà reçu une bourse découlant de la politique au cours de l'année (11 derniers mois)
- Être rattaché(e) à un sport civil (Les demandes issues du milieu scolaire ne sont pas admissibles.)

Les aides octroyées ne sont pas renouvelables. Une demande doit être présentée chaque année.

4. MÉCANISME D'ATTRIBUTION

La politique offre une bourse d'un montant maximal de 500\$ pour un individu, au cours de l'année. L'aide financière est octroyée à deux périodes durant l'année. Les montants alloués seront attribués selon l'enveloppe budgétaire annuelle disponible. La Municipalité se réserve le droit de refuser toute demande qui ne respecterait pas l'ensemble des critères d'éligibilité ou encore si les fonds annuels affectés à cette politique sont épuisés, ce qui peut se produire avant la fin de la période de dépôt.

5. FAÇON D'ACCÉDER AU SOUTIEN FINANCIER

L'individu doit compléter le formulaire de demande de bourse prévu à cet effet, en Annexe 1. Il doit déposer sa demande (formulaire complété et documents requis) au plus tard le 30 mars ou le 30 septembre de chaque année, au Service des loisirs. La demande de bourse sera traitée selon les principes et les critères reconnus dans cette politique.

Les demandes doivent être acheminées par courriel à : loisirs@sflneiges.com, ou par courrier à :
Service des loisirs
150, rue du Moulin
Saint-Ferréol-les-Neiges QC G0A 3R0

6. CRITÈRES D'ANALYSE ET PONDÉRATION

1. Performance sportive (50 %)

Objectif : reconnaître les athlètes qui se distinguent dans leur discipline

Indicateurs :

- Niveau de compétition atteint (régional, provincial, national, international)
- Résultats obtenus (classement, médailles, records, sélection dans une équipe)
- Progression au cours des 12 derniers mois
- Reconnaissance officielle (ex. : sélection par une fédération, mention d'athlète de l'année, etc.)

2. Potentiel de développement (20 %)

Objectif : soutenir non seulement les résultats actuels, mais également les visées de progression

Indicateurs :

- Objectifs de développement à court, moyen et long terme
- Attitude proactive

3. Comportement, valeurs, leadership et engagement envers la communauté locale (20 %)

Objectif : valoriser l'implication des athlètes dans la communauté

Indicateurs :

- Esprit sportif, respect, éthique, savoir-être
- Leadership positif : capitaine, mentor, modèle pour les plus jeunes
- Engagement communautaire : bénévolat, implication dans des événements sportifs locaux
- Représentation positive de la municipalité : comportement exemplaire en compétition et sur les réseaux sociaux
- Participation à des activités sportives locales : clubs, écoles, associations, etc.

4. Pertinence et qualité de la demande (10%)

Objectif : valider le potentiel et l'intérêt de l'athlète envers son sport et sa communauté

Indicateurs :

- Justification claire de l'utilisation de la bourse, en lien direct avec le développement sportif
- Qualité du dossier soumis

7. ABROGATION

La *Politique de soutien aux athlètes Saint-Ferréolais* remplace et abroge toute Politique antérieure relative au même objet.

8. ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente Politique entre en vigueur à la date de son adoption.

Mélanie Royer-Couture, mairesse

Eric Ennis, directeur général et trésorier

**ANNEXE 1 – FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE
POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ATHLÈTES SAINT-FERRÉOLAIS**

RAPPEL DE L’OBJECTIF DE LA POLITIQUE

La politique de soutien vise à appuyer financièrement les athlètes locaux qui se distinguent par leurs performances sportives, leurs objectifs de développement et leur implication dans la communauté.

DATE DE LA DEMANDE : _____

1. INFORMATIONS PERSONNELLES SUR L’ATHLÈTE

Prénom et Nom : _____ Âge : _____

Adresse complète : _____

Municipalité : _____ Code postal : _____

Téléphone(s) : _____ Courriel : _____

Nom du parent ou tuteur (si mineur) : _____

Pour les mineurs, préciser le prénom, le nom et l’adresse du réceptionnaire du chèque : _____

Coordonnées complètes : _____

2. INFORMATIONS SPORTIVES

Discipline sportive : _____

Club, équipe ou association sportive : _____

Niveau de compétition : Régional Provincial National International

Nombre d’années de pratique de la discipline : _____

3. PERFORMANCES ET RÉALISATIONS

Principaux résultats obtenus au cours des 12 derniers mois

Ex. : compétitions, classements, records, distinctions, sélection d’équipe, etc.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

3. PERFORMANCES ET RÉALISATIONS (SUITE)

Autres réalisation ou distinctions sportives (Joignez au besoin une annexe ou un dossier de presse)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

4. POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Quels sont vos objectifs sportifs à court terme (6-12 mois)?

Comment la bourse contribuera-t-elle à l'atteinte de vos objectifs sportifs?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Quels sont vos objectifs sportifs à moyen et long terme (1 à 5 ans)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

5. COMPORTEMENT, VALEURS, LEADERSHIP ET ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTÉ LOCALE

Décrivez votre implication comme modèle sportif ou ambassadeur.

Ex. : Bénévolat, encadrement, promotion des saines habitudes de vie, implication dans des événements locaux, etc.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

6. DOCUMENTS À JOINDRE

- Lettre de motivation (maximum 1 page)
- Une ou plusieurs photos récentes (format numérique), incluant une en contexte sportif
- Preuve de participation à une compétition sportive minimalement
- Optionnel : Preuve d'inscription ou d'affiliation à un club/association sportive
- Optionnel : Lettres de reconnaissance et/ou revue de presse

7. DÉCLARATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR : ATHLÈTE / PARENT OU TUTEUR (si mineur)

- Je déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets.
- Je comprends que toute fausse déclaration pourrait annuler ma demande de soutien financier.

Signature du demandeur : _____ Date : _____

DATES LIMITES DE DÉPÔT

Il y a deux dates butoirs pour déposer une demande d'aide financière : le 30 mars et le 30 septembre.

TRANSMISSION DE LA DEMANDE

Le formulaire complété et les documents requis doivent être transmis **par courriel** à : loisirs@sflneiges.com,
ou par la poste à :

Service des loisirs
150, rue du Moulin
Saint-Ferréol-les-Neiges QC G0A 3R0

**ANNEXE 2 – GRILLE D'ANALYSE
DEMANDE DE SOUTIEN AUX ATHLÈTES SAINT-FERRÉOLAIS**

Nom du/de la candidat(e) : _____

Discipline sportive : _____

Date de l'évaluation : _____

Critères d'évaluation	Description	Note/5	Points
1. Niveau sportif et performances atteintes	Résultats obtenus, progression, reconnaissance, participation à des compétitions de haut niveau	___ /5	(Note X 10) ___ /50
2. Potentiel de développement	Objectifs clairs, réalisables et alignés avec une démarche de progression (plan d'entraînement, motivation, vision à court, moyen et long terme)	___ /5	(Note X 4) ___ /20
3. Implication communautaire	Contribution au milieu sportif ou communautaire : bénévolat, mentorat, participation à des activités locales, implication auprès des jeunes, valeurs, leadership, comportement	___ /5	(Note X 4) ___ /20
4. Pertinence et qualité de la demande	Justification claire de l'utilisation de la bourse et lien direct avec le développement sportif et qualité du dossier soumis	___ /5	(Note X 2) ___ /10
		TOTAL	___ /100

Échelle de notation suggérée

Note	Interprétation
1/5 des points	Critère non démontré
2/5 des points	Faible / moyen
4/5 des points	Bon / adéquat
5/5 des points	Excellent / exceptionnel

COMMENTAIRES DU COMITÉ D'ÉVALUATION

<p>Forces du dossier : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>
<p>Éléments à améliorer : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>

RECOMMANDATION

Candidature sélectionnée Dossier en attente Dossier non retenu

Montant recommandé : _____

Signatures du responsable du comité d'évaluation : _____